

CONSIGNES D'INTERVENTION D'URGENCE SUR BOUTEILLE DE GAZ INDUSTRIEL

Cette fiche-réflexe a pour objectif de fournir une information simple en cas d'incident mais ne couvre pas la totalité des situations et scénarios possibles liés à la mise en œuvre du gaz concerné. Elle ne remplace pas en particulier les fiches de sécurité. AFGC ne saurait en aucun cas être rendu responsable des conséquences d'un accident et la gestion de l'événement



OXYGENE GAZEUX

CAS : 7782-44-7

UN : 1072



DANGERS

- H270** Peut provoquer ou aggraver un incendie ; comburant.
H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

PRECAUTIONS – INTERVENTIONS

- P220** Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles.
P244 S'assurer de l'absence de graisse ou d'huile sur les vannes, raccords et tout autre équipement.
P370 + P376 En cas d'incendie : obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

REGLES DE SECURITE

- Avant toute utilisation, consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS). Respecter la procédure d'utilisation.
- L'emballage et équipements associés doivent être manipulés uniquement par du personnel formé et habilité.
- L'accès à l'emballage doit être dégagé et la zone propre (pas de papiers, chiffons, taches d'huile...).
- Les bouteilles doivent être stockées verticalement et correctement attachées dans des endroits frais et aérés.
- Toujours vérifier la nature du gaz à raccorder et l'état du matériel.
- Ne jamais forcer pour serrer un raccord.
- Ouvrir lentement le robinet de la bouteille ou du cadre
- Utiliser des flexibles compatibles, vérifiés selon les instructions constructeurs et/ou conformes à la réglementation ADR le cas échéant, et dont la date limite d'utilisation n'est pas dépassée
- Contrôler visuellement l'état des flexibles et la fixation des câbles anti-fouet avant utilisation. Les changer dès les premiers signes de vieillissement
- Ne jamais laisser frotter contre le sol ou un mur les flexibles.
- Toujours se déplacer par rapport à l'axe possible d'éjection.
- Ne jamais déplacer une bouteille sans son chapeau de protection.
- Déplacer de préférence les bouteilles à l'aide d'un chariot
- Ne jamais stocker les bouteilles près d'une source de chaleur

PROTECTIONS RECOMMANDEES



INTERDICTIONS



CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT

Fuite sur emballage et / ou sur l'installation	<ul style="list-style-type: none"> Ne jamais resserrer/réparer un raccord sous pression. Si possible et sans danger, fermer le robinet de l'emballage et toute autre vanne d'alimentation. Si la fuite ne peut pas être stoppée, ventiler autant que possible et évacuer la zone. Avertir le personnel et délimiter, si nécessaire, une zone interdite d'accès. Tenir à l'écart les matières inflammables ou combustibles, sources d'énergie Attention aux vêtements imprégnés d'un gaz comburant, ils peuvent s'enflammer facilement.
Incendie à proximité immédiate de l'emballage	<ul style="list-style-type: none"> Suivre les instructions particulières du site si existantes. Donner l'alerte — Si un déclencheur manuel d'alarme incendie se trouve à proximité, l'actionner. Si possible et sans se mettre en danger : <ul style="list-style-type: none"> Utiliser les moyens d'extinction à proximité sur l'incendie. Fermer les robinets des emballages et toute autre vanne d'alimentation. Enlever les bouteilles proches de l'incendie avant que le feu ne les atteigne. Ou arroser et refroidir les emballages avec un équipement permettant de rester à distance, type RIA... Si l'incendie ne peut être maîtrisé, faire évacuer la zone de danger et délimiter un périmètre de sécurité. Établir l'heure du début de l'incendie, le contenu, le nombre et l'emplacement des bouteilles de gaz. Donner toutes ces informations aux pompiers dès leur arrivée.
Accident Premiers soins	<ul style="list-style-type: none"> Evacuer la victime vers une zone sécurisée L'oxygène gazeux ne présente pas d'effet néfaste sur la santé lors d'une exposition. En cas d'accident, appeler immédiatement les secours du site de déchargement ou les pompiers, ou le SAMU

Secours à appeler



Secours : 112
Pompiers : 18

SAMU : 15

N° d'urgence du fournisseur :